

communiqué de presse

EMIGRATION : OU VONT LES SUISSES QUI QUITTENT GENEVE ? ¹⁾

Genève connaît traditionnellement d'importants mouvements migratoires. Ces mouvements fluctuent, souvent avec de fortes amplitudes, en fonction des évolutions de l'environnement économique et politique national et international.

Jusqu'ici, l'attention se portait plutôt sur les migrations étrangères, plus sensibles, semble-t-il, aux influences conjoncturelles.

Or, depuis quelques années, un phénomène nouveau et persistant apparaît : depuis 1985, le mouvement migratoire des personnes d'origine suisse, entre Genève et l'extérieur du canton, se caractérise par un excédent de plus en plus prononcé des départs (émigrants) sur les arrivées (immigrants). Ce bilan est la conséquence de deux variations opposées. D'une part, d'une baisse quasi constante, depuis 1980, du nombre des immigrants, et, d'autre part, du renforcement de l'émigration, dès 1983.

Pour apporter un éclairage sur ce phénomène, le service cantonal de statistique (SCS) a réalisé une étude qui vient de paraître dans la collection "Aspects statistiques". L'observation porte sur l'ensemble des émigrants suisses ayant quitté le canton au cours des années 1984-86. Il en ressort les résultats suivants :

- De 1984 à 1986, 21 447 Suisses ont émigré, 16 245 vers d'autres cantons, 4 584 à l'étranger et 618 pour une destination inconnue.
- Parmi la totalité de ces émigrants, la région limitrophe, définie par le district de Nyon et les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, a accueilli au total plus de 3 500 personnes en trois ans (soit quelque 17 % du total).
- La migration des Suisses de Genève à destination de la région limitrophe a progressé d'environ 38 % de 1984 à 1986.
- Pendant la même période, le district de Nyon a drainé à lui seul les deux tiers des émigrants du canton en direction de la région limitrophe.
- Si l'on distingue Genevois et Confédérés, on note un attrait pour la région limitrophe proportionnellement deux fois plus important chez les premiers (28,6 %) que chez les seconds (14,2 %).
- On peut encore relever que, parmi les émigrants suisses, mariés et actifs professionnellement, près du tiers choisissent la région limitrophe comme nouveau lieu de résidence.

Ces constatations confirment ainsi l'attraction grandissante exercée par la zone limitrophe sur certaines catégories de Suisses résidant dans le canton de Genève.

1) "Emigration des Suisses hors du canton de Genève de 1984 à 1986", Aspects statistiques N° 58, décembre 1987 (5 F. l'exemplaire). En vente au Service cantonal de statistique, tél. 87.67.07.

